



*Faire la différence en matière de sécurité
alimentaire et de nutrition*

COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

GUIDE DE LA CINQUANTIÈME SESSION DU CFS (CFS 50)
***"Réponses mondiales à une crise alimentaire mondiale - Ne laisser
personne de côté".***

10-13 OCTOBRE 2022

GUIDE DU CFS 50

Bienvenue à la cinquantième session plénière du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA 50), qui se tiendra du **10 au 13 octobre 2022**.

La plénière débutera par un segment spécial au niveau ministériel qui portera sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde et sur la promotion de réponses politiques coordonnées à la crise alimentaire mondiale, due à la pandémie de COVID-19, aux chocs écologiques et économiques, au conflit en Ukraine et aux crises prolongées ailleurs. Elle sera lancée par une discussion sur le rapport 2022 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI), et abordera les causes structurelles de la faim et de la malnutrition. La session plénière de 50th approuvera également les directives volontaires du CSA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que les recommandations de politique générale du CSA sur la promotion de l'engagement et de l'emploi des jeunes dans les systèmes agricoles et alimentaires.

En outre, la plénière délibérera sur l'orientation stratégique du CSA pour accélérer l'action sur l'ODD-2, donnera le coup d'envoi à un processus de convergence des politiques du CSA sur les outils de collecte et d'analyse des données pour la sécurité alimentaire et la nutrition, et examinera les moyens de stimuler l'investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires durables par le biais d'un événement thématique mondial, où le Comité fera le point sur l'adoption des Principes du CSA pour l'investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires (CFS-RAI). La session comprendra également un événement spécial organisé par le Secrétariat du CSA, en partenariat avec le Centre de coordination du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, sur le suivi du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de septembre 2021, y compris le partage des progrès réalisés par les membres volontaires dans la mise en œuvre des voies de transition nationales.

CFS 50 LOGISTIQUE

Dates et heures : Lundi 10 octobre - jeudi 13 octobre 2022. La plénière et les événements parallèles se tiendront dans un format hybride.

Plénière du matin : 09:30 - 12:30 ; **plénière de l'après-midi :** 14:30 - 17:30, heure de Rome. Comité de rédaction : Mercredi, 18:30. Lieu de la salle, à confirmer.

Accueil : Le CFS 50 sera organisé dans un format hybride avec des orateurs de haut niveau, des membres et des participants sélectionnés qui assisteront en personne au siège de la FAO à Rome, tandis que les autres participants se joindront virtuellement via ZOOM (format de réunion). La session sera également disponible via webcast pour les observateurs.

Participation et langues : Le CFS 50 est ouvert à tous les membres du Comité, aux participants et aux observateurs. Ses sessions plénières officielles se dérouleront dans toutes les langues de la FAO (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe).

Participation de haut niveau : Les délégations des membres sont vivement encouragées à inclure des participants de haut niveau, tels qu'un ministre, un vice-ministre ou un secrétaire d'État (ou équivalent), et à en informer le secrétariat du CSA avant le 9 septembre 2022 afin de bénéficier d'un protocole prioritaire sur la liste des orateurs.

Inscription pour les États membres et non membres : Les représentants diplomatiques désignés pour assister au CFS 50 doivent s'inscrire en ligne en utilisant leur mot de passe protégé réservé aux représentants permanents de la FAO à l'adresse <http://permreps.fao.org/> avant le 09 septembre 2022. Les instructions pour l'inscription en ligne peuvent être téléchargées sur le site web des Représentants permanents (PRWS).

Inscription pour les autres parties prenantes : Les participants et observateurs désignés pour assister à la 50th Session du CSA doivent envoyer un courriel à CFS50-Registration@fao.org avant le 09 septembre 2022 en indiquant leurs noms et prénoms, leur organisation, leur titre officiel, leur adresse et leur *adresse électronique*. Des liens personnalisés permettant d'accéder à la réunion virtuelle seront mis à disposition dès réception des informations susmentionnées.

Plus d'informations : Veuillez consulter la [page web](#) du [CFS 50](#) où seront publiés les dernières nouvelles, les documents et les mises à jour.

Le chronométrage : Le CSA 50 offre la possibilité d'un dialogue et d'une interaction significatifs. Il est demandé aux délégués de faire des interventions succinctes (trois minutes ou moins) et pertinentes par rapport au point discuté. Les ministres ou les représentants régionaux disposeront de cinq minutes pour leurs déclarations, conformément à la pratique habituelle du CSA. Les longues déclarations officielles sont fortement déconseillées. Avant le début d'une session, les déclarations des délégués doivent être envoyées par courriel à cfs@fao.org pour être transmises aux interprètes des Services de conférence de la FAO. Toutes les déclarations et présentations reçues des orateurs des sessions seront publiées sur la [page web du CFS 50](#) (dans leur langue d'origine).

Médias sociaux : Connectez-vous avec nous [@UN_CFS](#) et utilisez le hashtag #CFS50 dans vos actions sur les médias sociaux. Une boîte à outils pour les médias sociaux est disponible sur la [page web du CFS 50](#).

Demandes de renseignements : Pour toute autre question, veuillez contacter le secrétariat du CSA à l'adresse CFS@fao.org.

ANNOTATION DE L'AGENDA

I. QUESTIONS ORGANISATIONNELLES

La composition du comité sera confirmée, l'ordre du jour et le calendrier du CFS 50 seront adoptés et le comité de rédaction sera nommé.

Documents de référence :

- CFS 2022/50/1 - Ordre du jour provisoire du CFS 50
- CFS 2022/50/Inf.1 - Calendrier provisoire du CFS 50
- CFS 2022/50/Inf.2 - Guide du CFS 50 (ce document)
- CFS 2022/50/Inf.4 - Liste des membres
- CFS 2022/50/2 - Guide pour la préparation du rapport final du CFS 50

II. SEGMENT MINISTÉRIEL : COORDONNER LES RÉPONSES POLITIQUES À LA CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE - L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE 2022 (*pour information et discussion*)

Aujourd'hui, les conflits, la variabilité et les extrêmes climatiques, le ralentissement et la récession économiques (exacerbés par la pandémie de COVID-19) sont reconnus comme les principaux moteurs de l'augmentation récente de la faim et de l'insécurité alimentaire.

Cette année, le rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI) 2022 estime qu'entre 702 et 828 millions de personnes ont été touchées par la faim en 2021. Ce nombre a augmenté d'environ 150 millions depuis le déclenchement de la pandémie de COVID-19 - 103 millions de personnes supplémentaires entre 2019 et 2020, et 46 millions de plus en 2021. Selon les projections, près de 670 millions de personnes seront encore confrontées à la faim en 2030, soit autant qu'en 2015, lors du lancement de l'Agenda 2030.

En outre, près de 3,1 milliards de personnes n'auraient pas les moyens d'avoir une alimentation saine en 2020, en raison de l'inflation des prix des denrées alimentaires à la consommation résultant des répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 et des mesures mises en place pour la contenir. Dans ce scénario, la guerre en Ukraine s'ajoute aux chocs préexistants, menaçant gravement la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau mondial, et rendant critique et urgente la coordination des réponses politiques mondiales.

Déploiement de la session :

La session débutera par les déclarations des personnes suivantes, ou de leurs délégués (dont les déclarations seront publiées sur la page web des documents de la session du CSA 50) :

- 1) Le Secrétaire général de l'ONU ;
- 2) Les présidents de l'Assemblée générale ;
- 3) Le président de l'ECOSOC ;
- 4) Le président du CSA ;
- 5) Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ;
- 6) Le président du Fonds international pour le développement agricole (FIDA) ;
- 7) Le directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM) ; et
- 8) Le président du comité directeur du groupe d'experts de haut niveau (HLPE) ;
- 9) Autres intervenants de haut niveau.

Après une présentation du rapport 2022 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, des mises à jour du Groupe de réponse à la crise mondiale des Nations Unies et un exposé oral sur l'événement spécial de haut niveau qui s'est tenu le 18 juillet à New York sur les réponses à la crise alimentaire mondiale, les délégués du monde entier auront ensuite l'occasion de faire des interventions, en soulignant leur analyse de la situation au niveau des pays, les options politiques pour aller de l'avant, ainsi que le rôle que le CSA est censé jouer dans la réalisation de sa vision "*d'un monde libéré de la faim où les pays mettent en œuvre les engagements volontaires*

directives pour la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale".

Ce point se poursuivra dans l'après-midi avec les déclarations des délégations. À la fin de la session, un projet de conclusions sera présenté pour discussion et approbation par la plénière.

Documents de référence :

- CFS 2022/50/3 - Coordination des réponses politiques à la crise alimentaire mondiale. L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022 - Projet de conclusions
- CFS 2022/50/Inf.15 - L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022
- CFS 2022/50/Inf.22 - Cadre stratégique mondial du CSA (GSF)

III. AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES ET PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES SEXES. APPROBATION ET ADOPTION DES DIRECTIVES VOLONTAIRES DU CFS SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES DANS LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION (pour décision)

La session comprendra deux parties :

Partie I : Célébration de la Journée internationale de la

femme rurale Partie I Déploiement :

- Brève introduction par le président du CSA
- Introduction par - un haut fonctionnaire du FIDA (à confirmer)
- Discours d'ouverture par deux femmes rurales productrices de denrées alimentaires (à confirmer).

Partie II : Approbation des directives volontaires du CSA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition

La version finale des Directives volontaires du CSA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition (Directives volontaires sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles), résultant d'un processus de négociation multipartite inclusif, sera présentée pour examen et approbation à la Plénière du CSA. Le processus a comporté des réunions du groupe de travail à composition non limitée, six consultations régionales et une consultation électronique mondiale, et a été soutenu par une équipe technique spéciale composée d'experts désignés par les groupes consultatifs du CSA. Les parties prenantes sont encouragées à s'engager à mettre en œuvre les Lignes directrices aux niveaux mondial, régional, national et local.

Déploiement de la partie II :

- Discours liminaire de Mme Michelle Bachelet (à confirmer)
- Présentation du projet final de VGs sur GEWGE par les coprésidents du GTCNL du CSA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles :
 - Mme Tanja Grén, représentante permanente de la Finlande auprès de la FAO, du PAM et du FIDA, et
 - M. Tomas Duncan Jurado, représentant permanent du Panama auprès de la FAO, du PAM et du FIDA
- Approbation des VGs sur GEWGE
- Interventions de la salle

À la fin de la discussion, un projet de décision sera présenté pour approbation par la plénière.

Documents de référence :

- CFS 2022/50/4 - Directives volontaires du CSA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
- CFS 2022/50/5 - Directives volontaires du CSA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition - Projet de décision

IV. DIRECTION STRATÉGIQUE DU SCF À L'HORIZON 2030 (pour discussion et décision)

L'objectif de ce point de l'ordre du jour est d'encourager des discussions significatives entre les parties prenantes du CSA sur l'orientation stratégique que le Comité devrait prendre pour accélérer l'action sur l'ODD2 ("Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition et promouvoir une agriculture durable") afin de réaliser tous les ODD.

Conformément aux dispositions de l'annexe B du rapport du CSA sur la mise en œuvre de la nouvelle structure et du nouveau processus du plan de travail pluriannuel (CFS 2022/50/Inf.17, adopté lors du CFS 45), cette session est conçue pour aider le CSA à remplir son rôle de "*principale plateforme internationale et intergouvernementale inclusive permettant à un large éventail de parties prenantes engagées de travailler ensemble de manière coordonnée et à l'appui des processus menés par les pays en vue d'éliminer la faim et d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition de tous les êtres humains*".

Déploiement de la session :

Ce point de l'ordre du jour sera divisé en trois parties.

Partie 1 : Questions cruciales, durables et émergentes pour la sécurité alimentaire et la nutrition (pour discussion) Cette partie préparera le terrain pour la préparation du PTPA 2024-2027 du CSA, qui devrait être élaboré pendant l'intersession 2022-2023 et approuvé lors du CSA51. Les parties prenantes du CSA auront l'occasion de faire part de leurs points de vue et suggestions sur les questions susceptibles d'être abordées par le Comité sur la base de la note du Groupe d'experts de haut niveau sur les questions critiques, durables et émergentes (CFS 2022/50/Inf./16).

Les résultats de la discussion seront consignés dans un bref résumé du président du CSA, qui fera partie du projet de conclusions, pour examen et approbation par la plénière. Un résumé du président plus exhaustif sera élaboré et distribué après la session.

Partie 2 : Mise à jour de la section mobile du PdT 2020-2023 du CSA (pour décision)

Les membres du CSA seront invités à examiner la mise à jour annuelle de la section mobile du PdT 2020-2023 du CSA, telle que préparée par le Bureau en consultation avec le groupe consultatif. Le président du CSA présentera le document CFS 2022/50/7 et invitera les parties prenantes du CSA à intervenir.

Après discussion, un projet de décision sera présenté pour approbation par la plénière.

Partie 3 : Thème du rapport du HLPE 2024 (pour décision)

Les membres du CSA choisiront le thème du rapport du groupe d'experts de haut niveau de 2024 sur la base d'une proposition préparée par le Bureau du CSA, en collaboration avec le groupe consultatif (CFS 2022/50/8).

Après discussion, un projet de décision sera présenté pour approbation par la plénière.

Documents de référence :

- CFS 2022/50/6 - Questions cruciales, durables et émergentes pour la sécurité alimentaire et la nutrition - Projet de conclusions

- CFS 2022/50/Inf.16 - Troisième note du HLPE sur les questions critiques, durables et émergentes pour la sécurité alimentaire et la nutrition.
- CFS 2022/50/Inf.17 - Annexe B du rapport d'exécution du CSA sur la nouvelle structure et le nouveau processus de planification pluriannuelle des activités.
- CFS 2022/50/7 - CFS MYPoW 2020-2023 Mise à jour de la section mobile - avec projet de décision
- CFS 2022/50/8 - Thème du rapport du HLPE 2024 - avec projet de décision
- CFS 2022/50/Inf.18 - Rapport d'activité annuel du CSA 2022

V. OUTILS DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNÉES (pour discussion)

Ce point de l'ordre du jour marque le début du processus de convergence des politiques du CSA sur les outils de collecte et d'analyse des données pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Les objectifs de cette session sont de donner à la plénière l'occasion de discuter des conclusions politiques pertinentes du rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur les outils de collecte et d'analyse des données pour la sécurité alimentaire et la nutrition et de donner des orientations sur les questions à traiter lors de l'élaboration des recommandations politiques du CSA sur ce sujet.

Déploiement de la session :

Ce point de l'ordre du jour sera divisé en deux parties :

Partie 1 : Présentation du rapport du HLPE

- Le chef d'équipe du projet, M. Carlo Cafiero de la FAO, présentera une vue d'ensemble des principales conclusions et recommandations du rapport du HLPE, en se concentrant sur les implications pour le processus de convergence des politiques du CSA à venir.
- Mme Claire Melamed, directrice générale du GPSDD, prononcera un discours liminaire soulignant la pertinence des données - en tant que moyen de mise en œuvre - pour suivre les progrès ou les reculs de l'ODD2, et en tant qu'instruments pour fonder les politiques de transformation des systèmes alimentaires qui assurent la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.

Partie 2 : Discussion des délégués sur les conclusions du rapport.

Les délégués sont encouragés à partager leurs points de vue sur la base des questions directrices suivantes :

1. Quels sont les domaines politiques prioritaires à traiter par le processus de convergence des politiques du CSA ?
2. Comment le CSA peut-il favoriser la production, l'analyse et l'utilisation de données à l'appui de l'élaboration de politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition ?
3. Existe-t-il des initiatives et des expériences pertinentes sur le renforcement de la production, de l'analyse, de la diffusion et de l'utilisation des données dans les systèmes agricoles et alimentaires sur lesquelles le CSA peut s'appuyer ?

Dans cette partie, des sondages peuvent être utilisés pour renforcer l'interaction avec le public, et de courtes vidéos utilisées pour faire entendre la voix des producteurs de denrées alimentaires et d'autres parties prenantes.

À la fin de la session, un projet de conclusions sera présenté pour discussion et accord. Elles seront incluses dans le rapport final du CFS 50.

Documents de référence :

- CFS 2022/50/11 - Outils de collecte et d'analyse des données - Projet de conclusions
- CFS 2022/50/Inf.19 - Rapport du HLPE (2022) sur les outils de collecte et d'analyse de données

VI. RESPONSABILISER LES JEUNES DANS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES INCLUSIFS ET DURABLES. APPROBATION ET ADOPTION DES RECOMMANDATIONS POLITIQUES DE LA CFS SUR LA PROMOTION DE L'ENGAGEMENT ET DE L'EMPLOI DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES POUR L'ALIMENTATION SÉCURITÉ ET NUTRITION (pour décision)

Après la publication d'un rapport dédié par le Groupe d'experts de haut niveau du CSA sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) en 2021 et les consultations et négociations multipartites en 2022, cette session devrait chercher à obtenir l'approbation en plénière des recommandations politiques du CSA sur la promotion de l'engagement et de l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

Cette session sera également l'occasion pour les parties prenantes du CSA de partager des idées et des propositions sur la manière de promouvoir la diffusion, l'utilisation et l'application des recommandations politiques à tous les niveaux afin de contribuer à rendre l'agriculture et les systèmes alimentaires plus attrayants pour les jeunes et d'accroître leur capacité à générer des opportunités d'emploi et des moyens de subsistance décents.

Déploiement de la session :

- Présentation de la version finale des recommandations politiques par l'Ambassadeur Pio Wennubst (Suisse), Rapporteur du Groupe de travail à composition non limitée sur la jeunesse du CSA (OEWG)
- Approbation des recommandations politiques
- Discours d'ouverture (à confirmer)
- Interventions de la salle

À la fin de la discussion, un projet de décision sera présenté pour approbation par la plénière.

Documents de référence :

- CFS 2022/50/9 - Recommandations de politique générale du CSA sur la promotion de l'engagement et de l'emploi des jeunes dans les systèmes agricoles et alimentaires.
- CFS 2022/50/10 - Recommandations de politique générale du CSA sur la promotion de l'engagement et de l'emploi des jeunes dans les systèmes agricoles et alimentaires - Projet de décision

VII. STIMULER L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DANS LES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DURABLES. ÉVÉNEMENT THÉMATIQUE MONDIAL SUR LES PRINCIPES DE LA CFS POUR UN INVESTISSEMENT RESPONSABLE DANS L'AGRICULTURE ET LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES. SYSTÈMES ALIMENTAIRES (pour information et discussion)

Le changement climatique, les conflits, la pandémie de COVID-19 et l'augmentation du coût des denrées alimentaires ont des répercussions négatives importantes sur l'approvisionnement alimentaire mondial, l'accès à la nourriture et le développement durable à long terme. Cela nuira aux perspectives des personnes les plus marginalisées et les plus vulnérables ainsi qu'à la réalisation des ODD, en particulier de l'ODD 2 sur la faim.

Des investissements plus nombreux et plus intelligents dans l'agriculture et les systèmes alimentaires sont nécessaires. Alors que nous sommes confrontés à une crise alimentaire

- Avec la flambée des prix des intrants agricoles et des carburants, il est également possible de transformer les systèmes alimentaires mondiaux en chaînes d'approvisionnement alimentaire plus résilientes grâce à des pratiques plus durables et à l'autonomisation des petits exploitants, des agriculteurs familiaux, des PME et des coopératives, en particulier des femmes et des jeunes.

Le financement du développement à l'ère du COVID-19 et au-delà, présente une opportunité de faire des choix audacieux qui ont été considérés par les chefs d'État et de gouvernement en marge de l'AGNU en septembre 2020. Cela aidera les pays à trouver les moyens de se relever de la pandémie de COVID. Des investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires - ceux qui ont un impact positif sur les trois dimensions du développement durable et sur l'ensemble des 17 ODD.

- peuvent renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition et soutenir la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

Combien faudra-t-il déboursier pour financer correctement des systèmes alimentaires durables et inclusifs qui ne soient pas seulement capables de mettre fin à la faim et à la malnutrition, mais aussi d'éradiquer la pauvreté, de réduire les inégalités dans toutes leurs dimensions et d'obtenir des résultats en matière de climat, de biodiversité, de sols et des autres ODD ? Que faut-il faire pour libérer les milliards de ressources publiques et privées nécessaires à la réalisation de l'ODD 2 ?

Cet événement thématique mondial (GTE) du CSA-50 examinera ces questions et fera le point sur l'application des [Principes pour des investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires](#) (CFS-RAI), interconnectés et complémentaires, qui fournissent un cadre pour guider les actions des parties prenantes engagées dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Le GTE offrira un dialogue interactif entre les parties prenantes afin de partager les expériences et les bonnes pratiques dans l'utilisation et l'application du CFS-RAI.

L'événement s'appuie sur les expériences documentées et les bonnes pratiques d'un large éventail de parties prenantes dans l'utilisation et l'application de ces principes, et contribuera à suivre les progrès de la mise en œuvre du CFS-RAI aux niveaux mondial, régional et national.

Déroulement de la session :

Ce point de l'ordre du jour sera divisé en trois parties principales :

Partie I : Ouverture et bienvenue par le président du CSA ; et introduction par le modérateur, M. Ronald Hartman, directeur de l'engagement mondial, des partenariats et de la mobilisation des ressources, Fonds international de développement agricole (FIDA), pour présenter les objectifs de l'événement, l'ordre du jour, les résultats attendus et les informations générales.

Partie II : Réflexions générales sur les investissements dans les systèmes alimentaires et l'agriculture et l'importance d'utiliser l'investissement responsable pour mobiliser les ressources privées et publiques afin d'atteindre l'ODD2.

- Discours d'ouverture de Martien van Nieuwkoop, directeur principal, Banque mondiale.
- Mme Sanda Ojiambo, directrice générale adjointe, Pacte mondial des Nations unies (à confirmer)
- Mme Viktoria de Bourbon de Parme, responsable de la transformation de l'alimentation et de l'agroculture, Alliance mondiale pour la banquise
- M. Jeremy Coller, Président, Coller Capital (TBC)

Partie III : Panel de discussion modéré sur l'utilisation et l'application des principes CFS-RAI :

Avec les principales parties prenantes du CSA, y compris les expériences de : la présidente du groupe parlementaire latino-américain (PARLATINO) S.E. Silvia Giacoppo, les représentants des gouvernements (Thaïlande, TBC, Tunisie, TBC, et Suisse), et les représentants de la société civile et des peuples autochtones et du mécanisme du secteur privé, respectivement. Les panélistes présenteront leurs expériences, en soulignant les défis, les résultats obtenus et les leçons apprises pour favoriser un investissement plus responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et proposeront des actions supplémentaires nécessaires

Débat de l'assemblée : les questions suivantes permettront d'orienter la discussion, ainsi que les questions/commentaires de l'assemblée :

1. Quel est le rôle des normes volontaires telles que les principes du CFS RAI pour stimuler les investissements responsables et à impact dans les systèmes agricoles et alimentaires durables ? Quelles mesures incitatives sont nécessaires pour encourager l'utilisation de ces normes ?
2. Comment les principes ont-ils été "personnalisés" pour s'adapter aux contextes particuliers et aux besoins spécifiques des personnes vivant dans l'insécurité alimentaire ?
3. Quelles sont les principales contraintes et les principaux défis liés à l'utilisation de

ces principes CFS-RAI pour renforcer l'investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires ?

4. Quelles sont les possibilités d'utilisation future des principes du CSA et de l'IRA ?

5. Les principes RAI du CSA sont-ils toujours *pertinents* pour renforcer les investissements dans les systèmes agricoles et alimentaires et pour identifier les principales parties prenantes, leurs rôles et leurs responsabilités à cet égard ? Devraient-ils être mis à jour en fonction du nouveau cadre de travail de l'Agenda 2020 ?

Clôture : M. Ronald Hartman, FIDA, (modérateur) conclura la discussion et présentera un bref résumé.

A la fin de la session, un projet de conclusions sera présenté pour discussion et accord.

Documents de référence :

- CFS 2022/50/Inf.20 - Principes du CSA pour l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires
- CFS 2022/50/Inf.21 - Suivi de l'utilisation et de l'application des Principes du CSA pour l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires - Analyse par le Secrétariat des contributions reçues pour informer la manifestation thématique mondiale.
- CFS 2022/50/12 - Manifestation thématique mondiale sur les principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires - Projet de conclusions

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL DU SECRÉTARIAT DE LA CFS

Dans le sillage du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 et du HLPF de 2022, et en partenariat avec le Centre de coordination du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, cette session sera l'occasion pour les pays volontaires et les autres parties prenantes de partager leurs efforts et leurs progrès dans la mise en œuvre et le suivi des voies et stratégies nationales, en utilisant les orientations et les instruments politiques du CSA, le cas échéant. Plus de détails sur la session à suivre.

Documents de référence :

- Référence des documents à ajouter ultérieurement

VIII. AUTRES QUESTIONS

Au cours de ce point, les dispositions à prendre pour la session plénière du CSA 51 en octobre 2023 seront examinées. Le rapport final du CSA 50, tel que présenté par le président du comité de rédaction, sera également adopté (des copies électroniques anticipées du rapport final seront disponibles en début d'après-midi le jeudi 13 octobre 2022).

NOTE NOTE SUR LES ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES DU CSA 50

Afin d'enrichir et de compléter la Plénière du CSA 50 et de donner aux partenaires et aux autres parties prenantes l'occasion de mettre en avant leurs travaux, le CSA organisera 32 événements parallèles au cours des quatre jours. Les événements parallèles, choisis par le président du CSA parmi les propositions reçues, sont organisés par les parties prenantes du CSA. Le programme complet de toutes les manifestations parallèles sera disponible en temps utile sur la [page web du CSA 50](#). Pour toute question sur les événements parallèles du CSA 50, veuillez contacter le secrétariat du CSA : CFS-side-events@fao.org